

Expo universelle 2025 : un discours vert pour étaler du béton

28 septembre 2017 / Marc Jachym



Ce jeudi 28 septembre, la France va déposer sa candidature pour organiser l'Exposition universelle 2025 sur le plateau de Saclay (Essonne). Avec un slogan vert : « la connaissance à partager, la planète à protéger ». Mais, explique l'auteur de cette tribune, l'Exposition va accélérer la bétonnisation des terres agricoles.

Marc Jachym est membre du collectif Urgence Saclay !, un regroupement d'associations et de citoyens pour la défense de la vocation agricole du plateau de Saclay.

À un moment donné, il faut se détourner de la propagande et regarder les faits. Les thèmes retenus pour l'Exposition universelle 2025 sur le plateau de Saclay, à 20 km au sud de Paris, site choisi officiellement en juillet dernier pour la candidature de la France auprès du Bureau international des expositions sont : « *La connaissance à partager, la planète à protéger.* »

Partager la connaissance est une chose noble qui doit être encouragée partout. Il n'est pas sûr que l'exemple donné sur le plateau de Saclay par les rebondissements et échecs successifs de la construction institutionnelle du regroupement d'universités et d'établissements Paris-Saclay soit le meilleur exemple de partage ! Lesdits établissements n'arrivent pas à se mettre d'accord sur un projet commun, les plus élitistes voulant garder leurs prérogatives, leur nom propre, leur identité d'« *excellence* » et attirer à eux la part du lion budgétaire [1].

Intéressons-nous plutôt à l'autre thème, en apparence plus consensuel : la planète à protéger. Donc, après les hectares de terre fertile confisqués aux exploitants agricoles du plateau de Saclay pour faire déménager des instituts souvent très correctement dotés sur leur site actuel, la dernière trouvaille des élus locaux a été la candidature à l'Exposition universelle sur terres agricoles.

« **Les scientifiques trouveront des solutions** »

Oh non !, **disent les élus**, « *cela ne concerne absolument pas les terres agricoles* ».

En effet, des terres cultivées ne sont plus pour eux des terres agricoles dès lors qu'ils ont en projet de les « *aménager* » et qu'elles sont marquées ZAC (zone d'aménagement

concerté) sur leurs plans. Ainsi, tout ce qui ne fait pas partie de la ZPNAF (zone de protection naturelle, agricole et forestière) du plateau de Saclay [2], est, dans leur esprit, totalement recouvrable de béton et livré à étalement urbain.



Sur le plateau de Saclay, le béton coule...

La création de la ZPNAF a entraîné chez les élus un glissement sémantique des mots « *terres agricoles* ». Ainsi, les terres qui ne sont pas dans la zone de protection se trouvent de facto « *non protégées* » et elles en perdent immédiatement leur propriété « *agricole* » pour devenir « *urbanisable* ». Il suffit donc aux maires d'y mettre une ZAC pour satisfaire à leur désir de bétonnage et cela sans aucune culpabilité puisqu'ils ne touchent pas à la ZPNAF. La ZPNAF a donc un effet accélérateur pour l'artificialisation des abords de son périmètre !

Alors, comment osent-ils parler de protéger la planète quand l'étalement des villes est reconnu partout comme une menace majeure sur l'environnement et la stabilisation du climat ?

Pour le savoir, le mieux est de se pencher sur leurs arguments. Lors de la seule réunion

publique concernant l'aménagement de la zone de Corbeville (dernière zone tampon entre les deux grands pôles d'urbanisation que sont les nouveaux complexes immobiliers des quartiers du Moulon et de l'École polytechnique) en mars dernier, la question avait été posée à Michel Bournat, président de la communauté d'agglomération Paris-Saclay, s'il avait une idée de l'impact de la circulation routière supplémentaire que, disponibilité de nouveaux transports en commun ou pas, l'afflux de 40 millions de visiteurs ou plus en six mois à Saclay allait engendrer, dans un contexte où la Commission européenne enjoint expressément la région parisienne d'**améliorer la qualité de l'air que respirent ses habitants**.

Réponse de Michel Bournat : « *Il ne vous a pas échappé que le thème de l'expo est "la planète à protéger". Les scientifiques trouveront des solutions, par exemple la voiture autonome.* »

Déclarations supposées autoréalisatrices

C'est donc la foi du charbonnier qui est demandée aux habitants dont les poumons — et ceux plus fragiles de leurs jeunes enfants — risquent cependant d'en perdre un jour leur autonomie.

Autre exemple, la caution scientifique officielle donnée à l'Exposition universelle par une spécialiste du climat, coprésidente d'un groupe de travail du Giec, Valérie Masson-Delmotte. Son nom a été répété plusieurs fois lors du conseil extraordinaire du 13 septembre 2017 de la communauté Paris-Saclay et lors du conseil du département de l'Essonne le 18, conseils devant voter les budgets des travaux de l'Exposition. Les collectivités locales sont en effet engagées financièrement [3].

Puisque de science tout d'un coup il s'agit, on pourrait penser que l'on va enfin nous donner les raisons concrètes qui rendent les opérations Paris-Saclay et Exposition universelle 2025 vertueuses en matière d'environnement.

Car bien sûr, faire telle déclaration d'intention en faveur de l'environnement ou du climat n'a en soi aucun effet. Ce n'est un énoncé autoréalisateur que dans la bouche des élus qui ont décidé de faire en réalité le contraire (urbanisation de terres agricoles, étalement urbain, création de nouveaux flux de circulations, gaspillage de sites existants au lieu de les entretenir correctement) de ce qui est reconnu comme favorable à la protection des grands équilibres naturels indispensables à la survie de l'humanité.

Alors qu'en dit précisément M^{me} Masson-Delmotte ? Dans une vidéo « *Je veux 2025* », on retrouve les mêmes déclarations supposées autoréalisatrices que dans le discours des élus : « *J'aimerais que cette exposition universelle 2025 [...] montre qu'on puisse assurer un développement académique, un développement économique, tout en préservant les surfaces agricoles et la biodiversité exceptionnelle de la région.* »

Elle fait aussi référence à des logements étudiants qui devraient être construits quand le « *Village global* » de l'Exposition universelle aura plié bagages. Bien sûr, ces logements n'ont de sens que dans la cadre d'une urbanisation importante du plateau, car on se demande sinon quel étudiant arrivant en région parisienne aurait envie de s'isoler en un tel endroit.

Les jardins, « machines écologiques à la pointe de la biodiversité »

Cette volonté, celle du regroupement d'instituts existants à Paris-Saclay comme celle de l'Exposition universelle 2025, de concentrer artificiellement sur un même territoire les scientifiques et le public à l'heure d'Internet est un anachronisme et n'entraînera aucun bénéfice pour le territoire. Par contre, l'Exposition universelle est le moyen trouvé pour tenter de relancer la machine du « *cluster* » Paris-Saclay en déroute, et d'imposer la ligne 18 du Grand Paris, futur et puissant vecteur d'urbanisation supplémentaire.

Il est donc assez cocasse de voir une spécialiste des évolutions historiques du climat

servir de caution écologique aux projets promus par les présidents des conseils communautaire Paris-Saclay et départemental de l'Essonne. Aujourd'hui, cette représentante importante du Giec sort de son domaine de compétence pour justifier l'étalement urbain sur le plateau de Saclay.



... et les arguments verts font paravent.

Quant à l'idée également diffusée que « *l'Exposition universelle à Saclay réaffirmera notre attachement à la réussite de l'Accord de Paris* », nous sommes là dans la même illusion de l'énoncé autoréalisateur, comme si le simple fait d'avoir signé cet accord pouvait remplacer les mesures concrètes à prendre d'urgence pour vraiment réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Autre volet mis en avant dans la candidature sur l'Exposition universelle : la biodiversité. On lit dans les documents de projet d'Exposition universelle : « *Autour du Village global*

[...], *des jardins accueilleront les visiteurs [...] Ils seront une machine écologique à la pointe de la biodiversité.* »

Or la biodiversité naît dans les écosystèmes naturels, pas dans les minizones artificielles reconstituées à titre de compensation après destruction. Pas besoin d'analyse supplémentaire pour comprendre à quel point nous sommes ici dans la pensée magique, dans l'illusion de la parole performative pratiquée à outrance par les élus de la communauté Paris-Saclay et du département de l'Essonne.

[1] La construction institutionnelle du « *cluster* » Paris-Saclay a connu de nombreux rebondissements ces deux dernières années à l'occasion du dossier Idex (Initiative d'excellence) pour lequel les parties prenantes doivent rendre une nouvelle copie en décembre 2017, c'est-à-dire une nouvelle proposition de leur intégration en un ensemble cohérent, **afin de recevoir un financement d'État d'environ 1M^d €**. On entend même parler aujourd'hui d'un plan E : l'École polytechnique travaillerait à sa propre proposition Idex, mais ce n'est là qu'une rumeur...

[2] La zone de protection agricole, naturelle et forestière du plateau de Saclay, faisant l'objet d'un décret ministériel de décembre 2013, a été acquise, rappelons-le, de haute lutte par la mobilisation citoyenne et politique menée depuis 2005 quand les projets d'urbanisation ayant finalement conduits à l'opération d'intérêt national (OIN) ont commencé à être connus.

[3] La réalité de la répartition financière entre les différents acteurs du projet d'exposition universelle 2025 est en réalité très difficile à cerner. Dans les intentions actuelles, l'exposition doit être payée par des fonds privés. Les collectivités, communauté Paris-Saclay et département de l'Essonne, s'engagent à payer avec l'État et la région Île-de-France, selon une clé de répartition qui n'est pas connue, les équipements du type ponts, routes, métro, téléphérique, voies cyclables, etc.

Lire aussi : Près de Paris, les terres exceptionnelles du plateau de Saclay menacées par le béton

Source : Courriel à *Reporterre*

- *Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.*

- *Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.*

Dessin : © Red !/*Reporterre*

Photos : DR

- Emplacement : Accueil > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Expo-universelle-2025-un-discours-vert-pour-etaler-du-beton>